81ème ANNEE — N° 1832 — Paraît le Samedi — SAMEDI 25 JUILLET 1981

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION : Rue de la Coste — ☎ 61.05.34 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence)
Rédacteur : Richard GOGLIO
Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) :
Annonces Légales ..... 10,50 F
Demande d'emploi ..... 8,50 F
Offre d'emploi ..... 10,50 F
Autres rubriques ..... 11,50 F
Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 1,00 F
ABONNEMENT UN AN : 50,00 F
C.C.P. 2788 38 Z Marseille
au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

XXVImes Nuits de la Citadelle

CE SOIR LE NOUVEL ORCHESTRE PHILARMONIQUE DE RADIO-FRANCE

Après les incantations de la Musique de Chambre, après les jeunes Solistes de la Fondation « Cziffra », après le Concert de la Cathédrale et son étonnante, éblouissante diversité, voici la grande, la puissante musique symphonique.

C'est sur la scène du Théâtre de la Citadelle que nous recevons, ce soir, le « Nouvel Orchestre Philarmonique de Radio-France ».

Ce Concert, tous ces jours-ci « France Musique » en a parlé, l'a annoncé et commenté.

On sait que pour répondre à un vœu national les Affaires Culturelles, il y a cinq ans, ont créé le grand orchestre symphonique qui manquait à la France. Il est l'homologue de ces grandes et prestigieuses formations que sont l'Orchestre de Berlin que conduit KARAYAN ou « l'Orchestre Philarmonique de Londres » ou encore les Orchestres de Boston et de Philadelphie, pour ne citer que les plus grands, les plus extraordinaires.

C'est donc un orchestre récent, relativement, que la France possède là, mais justement célèbre déjà et qui a porté de par le monde le message du génie musical français.

Si en dehors de ces tournées de prestige il se produit à Paris à la Salle Pleyel au Grand Auditorium de l'O.R.T.F. ou au Théâtre des Champs Elysées, quand vient l'été, l'orchestre prête son concours à de grands festivals. Bordeaux, Besançon, les « Nuits de Bourgogne », Strasbourg l'ont tour à tour reçu.

Cette année, il est à Orange, assurant les chorégies et samedi dernier, dans le mistral déchaîné, il fut le serviteur merveilleux et sensible de « La Flûte Enchantée ». Toute la presse l'a souligné avec reconnaissance.

Car, c'est là un de ses rôles. Les 165 musiciens de l'Orchestre composent des formations plus ou moins étoffées au service de grands oratorios, au service du théâtre lyrique. Plus réduit, l'orchestre peut aborder la musique baroque « da caméra » ou proposer des œuvres et des recherches contemporaines. Cet éclectisme fait toute sa valeur, toute sa mission.

A Sisteron, 75 musiciens de l'orchestre (la formation symphonique par excellence) viennent offrir un programme bien équilibré.

Aux deux « Suites » colorées de Carmen de Georges Bizet, grande fresque instrumentale de l'Opéra, s'opposeront le « Concerto pour clarinette » de Weber et la brillante « Symphonie italienne » de Mendelssohn.

C'est le grand violoniste Emmanuel KRIVINE qui conduira l'orchestre. Depuis le 1er janvier, il en partage avec Hubert SOUDANT et Gilbert AMY, la direction.

Robert FONTAINE, le grand clarinettiste, jouera le Concert à Weber. Sa brillante carrière, ses enregistrements, ses tournées en Europe, son appartenance à « l'Ensemble de Chambre Français », en font l'un des plus valeureux clarinettistes de ce temps.

Il faut encore nommer Jean ESTOURNET, Premier violon de l'orchestre, qui s'illustrera dans la Symphonie de Mendelssohn.

« France Musique » avait raison, hier soir, en annonçant une fois de plus, le Concert de Sisteron, de le présenter comme l'un des grands moments de la Musique Estivale 81.

L'« ORCHESTRE DE CHAMBRE DE BERLIN » et « ŒDIPE »

Devant nous maintenant, un concert et « Œdipe ».

Le 31 Juillet, à Saint-Dominique, nous recevons le prestigieux « Orchestre de Chambre de Berlin ».

C'est le 21 Juillet 1961 que pour marquer le sauvetage de St-Dominique, A.T.M. offrit un concert dans l'église ouverte sur le ciel.

Clément ZAFFINI et ses musiciens de l' « Ensemble Instrumental de Provence » révélèrent à tous, ce soir-là, avec la beauté méconnue de Saint-Dominique, un lieu et un « auditorium » privilégiés.

Et ce premier concert en appela tant d'autres que nous célébrons cette année vingt années de concerts et de récitals.

A cette Fête, il fallait un très grand orchestre, un ensemble exceptionnel pouvant s'égaler aux meilleures formations accueillies à St-Dominique et l' « Orchestre de Chambre de Berlin », placé sous la

(Suite à la page 4)

MAISONS GAMICET
Groupement des Artisans de la Maison Individuelle Construite En Traditionnel

Siège Social :
ZONE INDUSTRIELLE - 04190 LES MEES
Tél. : Bureau (92) 34.07.02
Domicile 34.05.16
34.04.06
Succursale :
AV. ALSACE-LORRAINE - 04200 SISTERON
Tél. : (92) 61.23.61

Impossible n'est pas Français, dit-on ?
Il est encore moins Provençal
ET NOUS LE PROUVONS :

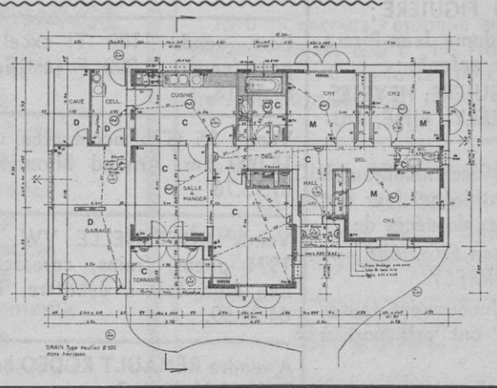

Une vraie maison
entièrement en TRADITIONNEL
SUR PLAN PERSONNALISE A VOS MESURES
A partir de 3 300 F le m2 habitable
TTC Clés en mains *
Surface totale Habitable 92,84 m2
Surface totale Annexes 29,91 m2
Surface totale Terrasses 7,42 m2
PRIX T.T.C. CLES EN MAINS :
353 440 Francs *
* Prix au 01-07-1981.

LOGINTER
S. A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

CLAMENSANE à 20 km de Sisteron Grande Villa, 320 m2 en 2 niveaux à terminer, 1 ha terrain, vue imprenable : 530 000 F.

PEYRUIS, jolie villa T 3 tt confort, garage + dépendance, jardin, vue panoramique : 530 000 F.

SISTERON Centre ds imm. anc. Apt de 130 m2 en duplex à aménager poss. Mezzanine + Terrasse Soleil Vue. 200 000 F.

A 22 km Sud Gap à l'entrée du village de VENTAVON, villa de caractère T 4-5 120 m2 tt. confort, dépend. garage 2 voitures, belle terrasse aménagée, sur 800 m2, jardin arboré, vue panoramique prix except. : 500 000 F

28 km Nord Sisteron prox. Gorges de la Méouge à Barret-le-Bas, Mais. à rest. 3 p., dépend., jardin 400 m2 à 30 m de la maison : 125 000 F.

15 km, Sud Lus-la-Croix-Haute La Faurie - Fermette 4 pièces, poutres, cheminée, splendide bergerie, voûtes croisées av. 3 piliers, 100 m2, hangar, grange, petit terain attenant + jardin potager 235 000 F.

A 25 km de Laragne sur 17000 m2 terrain boisé fermette à aménager intérieurement. Prix 300 000 F.

Parc du Queyras Station ski d'Aiguilles, Fermette av. 4 p. habitable immédiatement, grange bergerie, jardin : 320 000 F.

BELLAFFAIRE près Serres-Ponçon, Ferme caractère XVIIe siècle à restaurer 2 300 m2 prairie, vue except. : 240 000 F.

ONGLES à 5 km St-Etienne-les-Orgues. Pied Mont. de Lure, mais. entièr. restaurée style rustique, 4 pièces, S. d'eau, cuis. équipée 2 cheminées. A voir 195 000 F.

05 SERRES ds imm. anc. Apt refait neuf 3 p. S. d'eau. Jolie vue. 135 000 F.

SISTERON Centre Remise pierres sur 2 niv. excell. état : 40 000 F.

MISON à 10 km Sisteron, belle prairie construct. 1 795 m2, eau, élect., jolie vue : 95 000 F.

VILLENEUVE 10 km Manosque, pied village 1 600 m2 construct. expo. Sud vue imprenable : 100 000 F.

26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON
☎ (92) 61.26.64

ELEVAGE DE LA CHATAIGNIERE
BERGERS ALLEMANDS DE HAUTE SELECTION
Grandes origines - Inscrits au L.O.F. - Tatoués - Vaccinés - Contrôle vétérinaire
CHIOTS ELEVES EN PLEIN AIR
Domaine de la Colle - Haut-Mézien 04200 Sisteron - Tél. h. repas ou après 20 h. : (92) 61.26.72
Membre SCBA n° 0077313

Bernard CURNIER
Route Napoléon - 04160 CHATEAU-ARNOUX
Tél. (92) 64.00.52
présente
du 24 JUILLET au 31 AOUT 1981
PEINTURES - AQUARELLES
LITHOGRAPHIES
G. CAR - D. DOUROUZE - P. GAILLARDOT
P. PALUE - M. POULAIN - M. PINIER
MARC-ABEL - RAYA-SORKINE
— Ouvert tous les jours de 15 à 19 h —

L'AUTRE HEROS

Roman par CHRISTOPHELLE

— Ma petite fille ! balbutia-t-il sans savoir ce qu'il disait...

Par-delà son amour qu'il croyait mort, son orgueil qui lui avait fait tant de mal, voici qu'en trois mots tout simples, il adoptait d'emblée l'enfant de l'autre...

Dans son lit, Rosine bouleversée regardait penché sur le berceau son mari en pleurs, ce mari qui n'était pas le père de son enfant, le savait, et pourtant venait de dire « Ma petite fille... ».

Le docteur crut évidemment que cette scène attendrissante était due au nouveau bonheur des deux époux, mais bien qu'habitué à ce genre de démonstration, il n'en était pas moins très ému.

Et le vieux Coudret et les deux grands-mères joignaient les mains de ravissement, remerciant Dieu du fond de leur cœur pour ce qu'ils espéraient être enfin le miracle. Que, par la grâce de l'enfant nouveau-né, Rosine et Philippe soient, désormais, des époux comme les autres...

CHAPITRE XXIV

La venue de la petite Charlyne à la ferme des Coudret changea complètement la vie de ceux qui l'entouraient. C'était un beau bébé, très sage, malgré toutes les mauvaises habitudes qu'on s'ingénia tout naturellement à lui donner dès son plus jeune âge. Rosine put, à sa grande joie, allaiter son enfant. En général, Philippe évitait d'assister aux têtées ; une seule fois, il entra par mégarde dans la cuisine à l'heure où la jeune mère donnait le sein au bébé ; il eut alors un mouvement de recul et s'en voulut de se sentir rougir comme un enfant pris en faute. A partir de ce jour-là, il fut beaucoup moins sûr que son ancien amour ne fût plus que cendres... Rosine, elle, n'éprouvait aucune gêne de ce genre et comprenait mal cette étrange confusion de Philippe : n'était-ce pas un geste naturel et vieux comme le monde que d'allaiter un enfant ?

Car, si la jeune femme était profondément touchée de voir la tendresse de son mari pour la fille d'un autre, la grâce et la fragilité si attendrissante du bébé lui semblaient devoir rendre ce sentiment tout naturel et elle ne pouvait imaginer de changer d'attitude à l'égard de Philippe.

La chambre de Rosine et celle de Philippe, bien que se touchant, ne communiquaient pas et jamais le jeune Maine n'était entré chez sa femme, ni de jour, ni de nuit, avant la naissance de l'enfant. Or, voici qu'une nuit d'avril, alors qu'il faisait très froid, Philippe fut éveillé par les pleurs de la petite Charlyne. Il savait Rosine enrhumée, et bien que la chambre de celle-ci fût chauffée, il eût été bien imprudent pour la jeune femme de se lever afin de s'occuper du bébé. Mais ce dernier redoublait de pleurs, ce qui était vraiment anormal. Philippe entendit Rosine remuer dans son lit, la cloison qui les séparait était si mince — sûrement éveillée, prête à se lever peut-être... Le jeune homme hésita, allait-il entrer dans la chambre voisine ? Son cœur lui disait : « Mais, va donc ! Tu sais qu'elle risque le pire si elle prend froid ! ». Hésitant, troublé, craignant de se trouver de trop bonnes raisons, il ne savait que faire.

Une violente quinte de toux secoua à nouveau Rosine.

« Ah ! et puis zut ! J'y vais ! » se dit Philippe, faisant taire ses scrupules. Il se leva, enfila un pantalon et ses pantoufles et s'en vint frapper deux coups discrets à la porte de sa femme.

— Oui ! dit celle-ci. C'est vous, maman Claire ? Il ne fallait pas vous lever !

— Non, c'est moi, Philippe. Je t'ai entendu tousser et pleurer la petite. As-tu besoin de quelque chose ?

Rosine s'assit sur son lit, ainsi sa voix parut un peu moins enrouée :

— Entre vite, Phil ! Tu gèles dans ce couloir.

Et il entra... Il entra craintif et bouleversé, comme un an plus tôt, était entré Charles, tout aussi furtivement... Mais Charles, n'était plus qu'un souvenir...

Rosine était assise dans le grand lit — si grand pour elle seule — un châle sur les épaules, ses cheveux mi-longs embrouillés, un peu trop rouge d'avoir toussé si fort. Elle sourit à Philippe :

— Je ne sais ce qu'à Liline cette nuit ? Je devrais lui donner à têter un peu peut-être pour la consoler ? Il ne fallait pas te lever, Philippe ! Tu n'as pas froid au moins ?

— Mais non ! Ta chambre est chaude. Je t'entendais tousser si fort.

Et s'approchant un peu inquiet du berceau :

— Qu'as donc ma petite fille ? demanda-t-il en se penchant.

La toute petite le reconnut peut-être et agita vers lui, encore maladroite, ses petites mains potelées : « Arr... Ra ...rr » gazouilla-t-elle en souriant à travers ses larmes.

— Qu'as-tu donc ma belle poupée ? lui répéta Philippe, déjà rassuré cependant en entendant le gazouillis du bébé.

— Elle doit faire quelque caprice, la jolie sotte. Et elle t'aura fait lever pour rien. Nous la gâtons sûrement trop. Enfin, puisque tu es là, Phil, donne-la moi, veux-tu ? Peut-être qu'une petite têtée la consolera tout à fait.

(A suivre).

© VILLE DE SISTERON

La Caverne d'Ali Baba

13, RUE SAUNERIE - SISTERON ☎ (92) 61.02.47

PRET A PORTER ORIENTAL

Vannerie et Articles Exotiques

Heures d'ouvertures : 8 h 30 - 12 h — 14 h 30 - 19 h 30
tous les jours sauf dimanche et lundi matin

— ENTREE LIBRE —

OUVERT LE LUNDI

MUTUALITÉ DES TRAVAILLEURS

à SISTERON, place de la République
TEL. : 61.14.94

COMPLEMENTAIRE MALADIE, HOSPITALISATION
Remboursement à 100 % des tarifs conventionnels
(+ Prime à la naissance, + Forfait cure thermale, Allocation décès, + Allocation longue maladie, + Allocation hospitalisation)

CHEZ NOUS : UNE COTISATION FAMILIALE UNIQUE
(quel que soit le nombre d'enfants)

RENSEIGNEZ-VOUS !...

optique durance

PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76

Agence l'ABEILLE ASSURANCES

INCENDIE - MULTIRISQUES - AUTOMOBILE
ACCIDENTS - MALADIE
VIE - CONTRATS SPECIAUX

TOUS CREDITS
Automobile - Immobilier - Equipement

Mme BAILLY-CONTIOS D.
Place du Dr Robert
04200 SISTERON ☎ 61.04.17

la mode à Sisteron ?
c'est L. J. diffusion

les meilleurs prix à Sisteron ?
c'est encore L. J. diffusion

22 RUE MERCERIE TEL. 61.24.39

AGENCE DE PROVENCE
TOUTES ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES

Fernand SIARD
92, Rue de Provence
— 04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43 —

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

ENTREPRISE YVES BOREL
04200 LES OMERGUES

ETUDE ET INSTALLATION
De chauffage (fuel, gaz, électricité etc...)
Chauffe-eau Solaire - Pompe à chaleur
Régulation de chauffage
Plomberie - Electricité
DEVIS GRATUIT
Tél. 61.23.33 après 19 heures ou 61.23.21 dans la journée

MECANICIEN A DOMICILE
JOUR ET NUIT 7 JOURS SUR 7
RENE LAMBOTIN
La Résidence
Avenue Jean Jaurès - 04200 SISTERON - Tél. 61.22.30

AVIS de la MAIRIE

M. le Maire informe la population que pendant ses congés annuels ses permanences seront assurées par :

— M. Mourier du 10 au 20 Août ; M. Chaillan du 21 au 31 Août ; M. Ribes du 1er au 7 Septembre.

Reprise normale le mercredi 9 Septembre 1981.

—o—

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés au cours du 3ème trimestre 1963 sont priés de se présenter au Secrétariat de la Mairie, Guichet N° 1, munis du livret de famille de leurs parents, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement militaire. Cette formalité peut être accomplie par leurs père ou mère.

—o—

M. le Maire rappelle que par arrêté en date du 14 décembre 1977, la divagation des animaux sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien est expressément défendu.

Devant l'accroissement d'animaux errants, des tournées seront faites régulièrement par la Police Municipale et parallèlement à la mise en fourrière, des contraventions seront constatées par procès verbaux et poursuites conformément aux lois.

—o—

Le Syndicat Intercommunal d'Irrigation Buëch-Durance, informe les Exploitants agricoles et les propriétaires de terrains, qu'une réunion sera organisée par les Ingénieurs de la Société Canal de Provence, concernant le plan de bornage en vue de l'irrigation par aspersion des Quartiers du Thor, de l'Adrech et de Parésous, le mercredi 5 Août 1981 aux heures suivantes :

— 8 h 30 - Plateau du Thor - Rendez-vous devant la Chapelle Saint-Domnin.

— 10 h 30 - Quartiers de l'Adrech - Super Sisteron - Les Oulettes - Rendez-vous au Lotissement de la Cigalière.

— 14 h - Quartier Parésous et Vallée du Jabron - Rendez-vous devant l'ancienne Ecole de Parésous.

NOUVEAU
antiquité brocante
ACHAT - VENTE
OBJETS EN TOUS GENRES
LA FEUILLE D'ACANTE
113 rue Saunerie
04200 SISTERON
Tél. 61.22.18

LES GARDES

En l'absence de votre médecin habituel :

DIMANCHE 26 JUILLET

Docteur :
MORENO — ☎ 64.29.29

Pharmacie :
COMBAS - Les Arcades
☎ 61.00.19

Infirmier :
Ch. GARRONE - 60, rue Droite
☎ Cab. 61.23.97
☎ Dom. 61.04.05

LUNDI 27 JUILLET

Pharmacie :
COMBAS - Les Arcades
☎ 61.00.19

AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE
☎ 61.09.49

AMBULANCES TRABUC
11, rue de l'Horloge
☎ 61.02.03

ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS
ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33

CENTRE HOSPITALIER
DE SISTERON
☎ 61.00.52

Toutes urgences : Médicales
Chirurgicales, Obstétricales

Boulangeries :
ANTELME - Les Plantiers
GRIOSEL - rue Saunerie
MARTINI - Rue de Provence
OSSWALD - rue Mercerie

Boucherie :
AUDIBERT (Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite

ETAT-CIVIL

Du 16 au 22 Juillet 1981

Naissances : Jérémy Nicolas, né le 18 juillet 1981 fils de Michel Tillmann et de Sylvie Toulouse, domiciliés à Authon (04) — Sophie Anne, née le 20 juillet 1981, fille de Albert Henri et de Denise Guigues, domiciliés à Bevons (04) — Christophe Marcel Robert, né le 21 juillet 1981, fils de Patrick Morales et de Brigitte Blondel, domiciliés à Sisteron — Christelle, née le 21 juillet 1981, fille de Thierry Roustan et de Françoise Douki, domiciliés au Poët (05).

Décès : Louis Marcel Morales, 52 ans, domicilié à Salignac (04) — Rosa Antoinette Perroud épouse Chaud, 74 ans, domiciliée à la Motte-du-Caire (04) — Marcel Louis Gabriel Granier, 81 ans, domicilié à Château-Arnoux (04) — Justin Félix André Brémond, 84 ans, domicilié à Noyers-sur-Jabron (04).

PUBLICATION DE MARIAGE :

Patrick Garnier et Martine Gilly le 25 juillet 1981 à 11 h ; Jean-Michel Giraud et Danièle Doit, le 25 juillet 1981 à 15 h.

DONS :

Mariage Brejcha-Ortéga Oréa : 100 F Sapeurs Pompiers ; 100 F Foyer du 3ème Age ; 100 F Hospice.

Mariage Mévolhon-Rolland : 50 F COS Municipaux ; 50 F B.A.S ; 50 F Sapeurs Pompiers ; 50 F Hospice.

REMERCIEMENTS

Monsieur André FIGUIERE ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre FIGUIERE et leurs enfants ;

Les Familles FIGUIERE, HEYRIES, CROSASSO, BORRELY, FINE, DUPARCHY ;

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, lors du décès de

Madame Simone FIGUIERE
née BORRELY

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

REMERCIEMENTS
- SISTERON -

Monsieur et Madame Jean THENIER ;

Monsieur et Madame Gilbert DELAYE et leurs enfants ;

Madame Veuve Fernand THENIER ;

Madame Veuve Henri ROUISON ;

Mademoiselle Nadine MARTINET et ses parents ;

Parents, Alliés et Amis ;

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean-Pierre THENIER

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui, par leur présence, messages, envois de fleurs et souvenirs, se sont associées à leur grand malheur, trouvent ici l'expression de leurs sincères remerciements.

NECROLOGIE

M. Justin BREMOND nous a quitté à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont eu lieu ce mardi 21 juillet, à 16 h à Noyers-sur-Jabron.

A toutes les familles touchées par cette disparition, Sisteron-Journal adresse ses sincères condoléances.

PETITES ANNONCES

DEMANDE D'EMPLOI

JF ayant C.A.P AIDE PREPARATRICE EN PHARMACIE cherche emploi Sisteron ou région. S'adresser au 64.14.13

LOCATIONS OFFRES

A louer STUDIO MEUBLE grand confort. S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

LOCATION DEMANDE

Cherche APPART. meublé F 3/F 4 début septembre. Tél. 64.33.21 après 18 h 30.

Cherche A LOUER Sisteron centre ou proche, appart. type 2 ou 3, vide, propre. S'adresser au Journal sous le n° 64.

AUTOS - MOTOS

Part. ACHETE COMPTANT R 16 TL/TX an. 75/76 Tél. 61.15.66 demander Bernard.

A saisir part. vends 403 bon état Tél. H.R. 61.10.71

Vends TAUNUS 1300 GL 7 CV 29 000 km blanche 1977. Téléph. 61.01.20 H.R.

Vends SIROCCO 8 CV prix argus. Tél. 61.18.74

Part. vends 1100 TI excel. état peint/neuve. 8 000 F justifié Tél. 61.19.18.

Vends R5 GTL accidentée an. 80 15 000 km. Arnaud Bijoutier Tél. 61.13.76

Vends COCCINELLE VW 11/D1 1971 pneus, freins, carosserie en bon état. Prix à débattre. Téléph. 64.21.59.

A vendre RENAULT RODEO bon état Tél. 61.11.28 H.R.

VENDS FORD Fiesta An. 77, 1ere main. Bon état. S'adresser au Bureau du Journal.

VENDS Renault 12 TS. ☎ 61.11.28 HR.

URGENT VENDS FORD Granada 2,1 L Diesel 1980. Tél. 61.01.89.

DIVERS

A vendre MATERIEL KALAMAZOO s'adresser au 64.14.13

Vends jeu de HOUSSE RENAULT complet etat neuf. Pour tous types de R 20 - R 30. Tél. 64.21.59.

VENDS ATTELAGE Caravane pour R. 14 Prix 200 F. GALERIE (2 barres) pour R. 14 Prix 80 F. S'adresser chez M. DUBRULLE, les Chavalys (Rte Lac de Mison).

GEORGES PESCE
TERRASSEMENT
POUR PARTICULIERS
Gravier de Mallefougasse
Terre végétale
Tél. (92) 64.27.09
04200 PEIPIN

Commerçants, Artisans, Professions Libérales

LA MUTUELLE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DES ALPES

vous propose : une couverture complémentaire à 100 % pour l'hospitalisation Médicale et Chirurgicale, la Maladie, sans augmentation des cotisations pour 1981

SISTERON - Place de la République - B.P. N° 2 - Tél. 61.14.94

Indemnités journalières - Assurances Autos et Biens avec la MAT MUT

PARFUMERIE
ESTHÉTIQUE
Anne-Marie Gardiol
ÉPILATION ORIENTALE
45, rue Droite
04200 Sisteron
Tél. 61.14.82

Cacharel
Cardin
Couturier
Féraud
Guy Laroche
Lubin
Révillon

ECOLE DE MUSIQUE DE SISTERON
RESULTAT DES EXAMENS
DE L'ANNEE 80/81

Classe de solfège : préparatoire

Brigite Leroy 47,5/50 ; Stéphane Guerrero 37/50 ; Cyril Vasques 35,4/50 ; Séverine Jean 48,7/50 ; Christelle Lafont 29,5/50 ; Anne Lorenzetti 32,5/50 ; Jean-Philippe Derycke 36,7/50 ; Jean-Renaud Fayol 25,7/50 ; Laurence Fayol 33,6/50 ; David Imbert 48,7/50 ; Elisabeth Imbert 47,8/50 ; Catherine Anglais 35,2/50 ; Philippe Mevolhon 36,3/50 ; Pierre Mevolhon 26,7/50 ; Christelle Bailly 34,7/50 ; Isabelle Bally 27,3/50 ; Didier Olborsky 44/50 ; Hervé Olborsky 38,6/50 ; Christophe Richaud 24/50 ; Véronique Jouve 30,3/50 ; Gilles Bouihi 29/50 ; Djamilla Abbed 42,7/50 ; Emmanuel Hysoulet 23,3/50 ; Dalila Damous 37/50 ; Cécile Minetto 28,4/50 ; Carole Minetto 29,2/50 ; Sylvie Fabrier 46,3/50.

—o—

Classe de solfège : Préparatoire 2

Anne Heyries 29,4/50 ; Emmanuel Lamarque 37/50 ; Farid Abbed 33,2/50 ; Fabrice Heyries 43,8/50.

—o—

Solfège : Elémentaire 2

Isabelle Heyries : solfège 30,5/50 ; - instrument flute P 1 9,2/10 ; Olivier D'Annoville : solfège 28,3/50 - instrument clarinette E 1 16,8/20 ; Isabelle Trouche : solfège 23,3/50 - instrument Clarinette E 1 13,8/20 ; Hervé Cheilan : solfège 19,2/50 - instrument Clarinette E 1 14,4/20 ; Sylvie Benoit : solfège 35,2/50 - instrument Clarinette P 2 6/10 ; Yannick Rousselet : solfège 16,2/50 - instrument Saxo alto E 1 13/20 ; Alain Salvan : solfège 13,8/50 - instrument Saxo alto P 1 5,3/10 ; Stéphane Pau : solfège 16,8/50 - instrument Saxo alto P 2 7/10 ; Franck Chaillan : solfège 24,2/50 - instrument Tuba P 1 7,3/10 ; Jean-François Macario : solfège 19,2/50 - instrument Clarinette E 1 13/20 ; Gérome Morere : solfège 24,7/50 - instrument Piston E 2 14/20 ; Pierre Chaillan : solfège 14.5/50 - instrument Piston P 1 14/20.

—o—

Solfège Moyen 1

Corinne Porte : solfège 35,5/50 - instrument Clarinette P 2 7,3/10 ; Muriel Da Fonseca : solfège 34/50 - instrument Saxo alto P 1 9/10 ; Laurence Minetto : solfège 40,5/50 - instrument Clarinette E 1 16,3/20 ; Bernard Aillaud : solfège 32,5/50 - instrument Trompette E 2 18,2/20 ; Agnes Roman : solfège 33,5/50 - instrument Flute E 1 19,3/20 ; Fabienne Biboud : solfège 33,5/50 - instrument Flute E 1 18/20 ; Pierre Spagnou : solfège 29,5/50 - instrument Flute E 1 18/20 ; Claude Porte : solfège 26,5/50 - instrument Flute E 1 18/20 ; Valérie Minetto : solfège 35,5/50 - instrument Flute E 1 18/20.

CEREMONIE DE MARIAGE DU PRINCE CHARLES

A l'occasion du mariage de son altesse royale ; le Prince Charles d'Angleterre et de Lady Diana SPENCER, le foyer du 3ème âge des Capucins sera exceptionnellement ouvert, le *mercredi 29 juillet* à partir de 10 h 30 pour les personnes qui désirent suivre la cérémonie à la télévision couleur du foyer.

Le Président du Club du 3ème âge « Les Capucins » informe les adhérents que le club sera fermé le 21 juillet prochain. Il réouvrira ses portes le mardi 1er septembre 1981.

Le Directeur

COMMUNIQUE

Les anciens du maquis de Bayons qui devaient se réunir le 28 juillet, suite à l'accident de M. Chabaud ont remis leur cérémonie à une date ultérieure.

D'autre part la municipalité de Bayons déposera une gerbe au Monument ce même jour.

COMMUNIQUE DE L'U.S.S.

Suite à la réunion du Comité Directeur de l'U.S.S., compte tenu de divergences d'opinions qu'il est apparu entre ses membres sur le renouvellement du bureau d'une de ses actions, le Comité a adopté la position suivante par vote à bulletins secrets :

Le Bureau élu dans la dernière assemblée Générale de la section Judo ne pourra être confirmé dans ses fonctions que par une nouvelle Assemblée Générale se tenant courant octobre 1981, elle même précédée par une Assemblée Générale de l'U.S.S.

le Président de l'U.S.S.
Valentin Latil

© VILLE DE SISTERON

BARCELONNETTE
— MERCREDI 5 AOUT 1981, A 21 HEURES —
A LA SAPINIERE
● ENSEMBLE FOLKLORIQUE POLONAIS ●
DENBITSZA
● DE VARSOVIE ●

Les chroniques de l'Assurance

UN MILLION ET DEMI D'AIDES FAMILIAUX DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FRANÇAISES

Ils sont un million et demi... un million et demi d'aides familiaux qui prêtent main forte aux agriculteurs pour les différents travaux de l'exploitation.

Ces aides participent à la mise en valeur des terres et contribuent à la prospérité de l'entreprise, mais, note le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (C.D.I.A.), ne sont pas considérés comme des salariés.

Quand ils souscrivent leur assurance maladie, les exploitants doivent donc faire inclure dans le contrat une garantie en faveur de l'aide, que celui-ci soit l'épouse, un fils (âgé de moins de 16 ans) ou un proche parent. Ils doivent aussi faire bénéficier ce dernier d'une assurance accident. Mais attention, ces garanties ne prévoient pas d'indemnité journalière en cas d'arrêt de travail.

En revanche, elles prévoient le versement d'une pension en cas d'incapacité pour l'aide familial d'exercer son métier.

Bien entendu, l'intéressé peut compléter ces régimes par des garanties personnelles.

LE LOGEMENT

Les aides familiaux vivent, presque par définition, sur les lieux de leur travail.

Néanmoins, s'ils n'habitent pas chez leurs parents exploitants et qu'ils sont locataires d'un logement, ils ont donc tout intérêt — pour s'éviter des ennuis lors d'un incendie ou d'un dégât d'eau — à assurer leur responsabilité à l'égard des tiers. S'ils sont propriétaires de ce logement, ils ont obligation de le préciser clairement à leur assureur incendie.

Enfin, il appartient aux aides familiaux d'assurer eux-mêmes leurs voitures (responsabilité civile obligatoire) et éventuellement les deux-roues de leurs enfants.

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

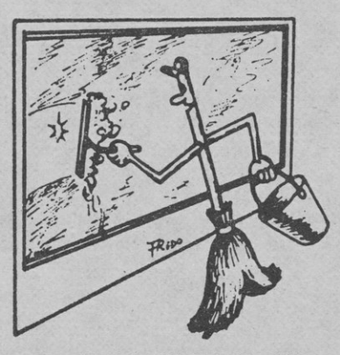

Vitres
●
Devantures
●
Moquettes
●
Résidences
●
Appartements
●
RAMONAGE

PASTOR ROBERT
Le Gand — ☎ 61.10.33 — 04200 SISTERON

LES COMMERÇANTS DOIVENT PREVOIR LES IMPRUDENCES DE LEURS CLIENTS

La réglementation et les décisions de justice le montrent : les commerçants doivent prévoir les imprudences et les maladresses de leurs clients... Ils doivent par conséquent prendre toute les mesures nécessaires pour éviter des accidents.

En effet, note le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (C.D.I.A.), de nombreuses personnes se blessent chaque année dans les magasins, et presque toujours, les tribunaux retiennent la responsabilité du commerçant.

Cela se vérifie particulièrement quand les victimes sont de jeunes enfants.

TAPIS ROULANT ET ESCALIER MECANIQUE

Ainsi, un bambin de 3 ans s'était blessé en introduisant sa main dans le mécanisme du tapis roulant proche de la caisse d'un super-marché. Les juges de la Cour de Cassation (1) estimèrent que ce geste était prévisible et qu'il appartenait à l'établissement de mettre en place un dispositif protecteur. Aucune faute ne pouvait être reprochée à la mère, alors occupée à poser ses achats sur le tapis roulant. L'assureur du grand magasin indemnisa donc les parents.

Autre exemple... Un enfant dut subir une amputation partielle de la jambe droite parce que son pied s'était trouvé coincé entre la plinthe fixe et la contremarche mobile d'un escalier mécanique dans une grande surface. La Cour de Cassation (2) confirma l'arrêt qui avait condamné le propriétaire du magasin et le constructeur de l'escalier à indemniser les parents du jeune blessé. Jugement d'autant plus logique que l'escalier en question avait déjà provoqué une dizaine d'accidents.

En de telles circonstances, les parents peuvent faire intervenir la garantie « défense et recours » de leur contrat « Multirisques-Habitation » : l'assureur effectue alors les démarches pour obtenir réparation.

(1) 1ère Ch. Civile 10.6.80 — (2) 1ère Ch. Civile 27.6.78.

NOUVELLES BREVES

— Les assureurs français reçoivent chaque année 15 millions de déclarations de sinistre, soit 40.000 par jour, 1.700 par heure, 28 toutes les minutes (C.D.I.A.).

— D'après une étude effectuée par des médecins de Dijon, la moitié des pilotes de deux-roues accidentés sur la voie publique et soumis à une prise de sang présentent une alcoolémie supérieure à 0,80 gramme par litre de sang. Il s'agit, pour la plupart, de cyclomotoristes (C.D.I.A.).

— Les automobilistes dont le véhicule est habituellement garé sur la voie publique provoquent plus d'accidents que ceux qui disposent d'un garage ou d'un parking : la fréquence annuelle des accidents est de 65 % plus élevée pour les premiers que pour les seconds (C.D.I.A.).

— Selon l'Organisation Internationale du Travail, c'est le secteur des Assurances, qui, en France, offre le plus de postes de direction aux femmes. La proportion de l'ensemble des femmes qui occupent des fonctions de direction ou de cadre supérieur est passée de 13 % en 1955 à plus de 30 % en 1980 (C.D.I.A.).

— La moitié des accidents maritimes impliquent des bateaux de plaisance, soit deux fois et demi plus que les bateaux de pêche et dix fois plus que les navires de commerce. Les accidents touchant les plaisanciers surviennent surtout en Méditerranée (60 % des cas), loin devant l'Atlantique (21 %) et la Manche (19 %) (C.D.I.A.).

LE N° 1 DU SPORT
Sous cette enseigne
un spécialiste

DE TOUT POUR VOS LOISIRS - DE TOUT

VENTAVON

FETE PATRONALE
DU 1, 2 ET 3 AOUT 1981

Samedi 1er Août

15 h : Concours pétanque en triplettes formées mixte (2 H 1F). 800 F plus frais de participation. Consolante 200 F plus frais de participation.

22 h : Bal Gratuit avec « Xavier L'Edens ».

Dimanche 2 Août

9 h : Concours provençal en triplettes formées sur 2 jours, 3 000 F plus frais de participation. Prix en nature aux finalistes.

15 h : Jeux d'enfants.

16 h 30 : Défilé et prestation par le groupe de majorettes « Les Colombes ».

18 h 30 et 21 h 30 : BAL avec chaîne Hi-Fi.

Lundi 3 Août

9 h : Suite du Provençal.

15 h : Concours Pétanque en triplettes formées 800 F plus frais de participation. Consolante 200 F plus frais de participation.

POUR LOUER, POUR VENDRE,
OU POUR ACHETER,
faites passer une Petite Annonce
dans SISTERON-JOURNAL

BAYONS

FETE DE LA LAVANDE
Samedi 8 et Dimanche 9 Août 1981

Samedi soir Grand Bal avec l'orchestre *Zodiaque* (de Toulon).

Dimanche après-midi Concours de Boules à pétanque, 800 F de prix, plus les mises.

Pour les enfants, stands, jeux d'adresse, pêche à la truite dans la fontaine, pâtisseries, sandwiches, tombola etc...

En matinée et soirée, Grand Bal avec *Disc-Jockey Gaude*.

Tirage de la tombola.

PATRICIA Fleurs
Toutes Décorations Florales
MARIAGES, DEUILS...
- LIVRAISONS ASSUREES -
182, RUE DROITE
04200 SISTERON
Téléphone 61.21.72

TAXI DE LURE
JOUR et NUIT
TOUTES DISTANCES
Tél. 64. 38. 02
F. MOGE
04200 PEIPIN

« LA BONNE ADRESSE »
BARTEX
POUR TOUS VOS ACHATS
TEXTILES
venez nous rendre visite !
Hommes - Femmes
Enfants
Toujours moins cher
ENTREE LIBRE
82, RUE DROITE
04200 SISTERON
☎ (92) 61.15.30

vêtements
Adolphe Lafont
Rayon Vêments A. LAFONT
Nous avons en rayons toutes les fabrications de cette maison : Travail - Chasse - Sportwear...

Rex - Cinéma

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Samedi 25 et Dimanche 26 Juillet
« LA CAGE AUX FOLLES N° 2 »
Ugo Tognazzi, Michel Serrault réunis une nouvelle fois à l'écran.

Du Lundi 27 et Mardi 28 juillet
« Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? »

Mercredi 29 et Jeudi 30 juillet
« 3 HOMMES A ABATTRE »
(le Delon 1980)

Vendredi 31 Juillet et Samedi 1er Août
« THE BLUES BROTHERS »
(Le film casse - bitume)

Dimanche 2 août :
« FILM A CARACTERE PORNOGRAPHIQUE »
Séance tous les soirs à 21 h.

« PARIS MATCH »
Le poids des mots,
le choc des photos
Cette semaine :

En couverture : Diana, des photos inédites : avant sa rencontre avec Charles. Une drôle d'étudiante.

Ottawa : Un examen pour deux débutants. Mitterrand et Reagan.

Liban : Des images sous les bombes.

Sous les mers : Couleurs : la nouvelle folie des vacanciers en Floride.

Lourdes : Pour l'église de France, un ratage. Robert Serrou fait le constat.

PELLIER J.-L. FERRI N.
Entreprise de Montage et d'Installation
Plomberie — Faux Plafond — Serrurerie — Isolation
RUE DE LA RENAISSANCE Le Gand
CHEMIN DE L'ADRECH Le Thor
04200 SISTERON - ☎ 61.01.41

Robert JEDOR
Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41
Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MUREAUX

SISTERON-SPORTS SISTERON-SPORTS

JUDO-CLUB DE SISTERON

Communiqué de la résolution adoptée en réunion ordinaire de la Section Judo en date du 15 juillet 1981.

Nous, bureau de la Section Judo avons reçu ce jour mercredi 15 juillet 1981 une convocation non signée à une réunion du comité directeur de l'USS pour le mercredi 22 juillet 1981 à 21 h en Mairie de Sisteron.

Cette convocation qui ne comprend pas d'ordre du jour était adressée à l'ancien président de la Section Judo M. Jean-Claude Mairone.

Or de par ses statuts, nous constatons que l'USS, qui prévoyait une réunion de son comité directeur au moins tous les trimestres (article 10) et une assemblée générale annuelle (article 12), n'a pas respecté les dits statuts. La dernière assemblée dite, générale avait été convoquée le 2 juin 1978 et n'avait réuni qu'une vingtaine de personnes au plus ne voulant pas nous étendre sur la procédure, elle n'avait de générale que l'adjectif.

Depuis et comme avant aucun contact n'a jamais été établi entre les sections de cette prétendue Union Sportive, aucune réunion de son comité directeur n'a été convoquée ni aucune assemblée générale n'a jamais rendu compte sur quoi que ce soit et à qui que ce soit. La Section Judo, elle, depuis des années se tient dans l'observance des bonnes règles de toute association régie par la loi du 1er juillet 1901, en donnant chaque année un compte rendu, tant moral que financier à ses adhérents.

Son bureau renouvelé en assemblée générale du 4 juillet 1981 constatant la carence de l'USS à laquelle elle est affiliée et la totale inaction de la dite Union Sportive en prend acte, et décide de convoquer en assemblée générale extraordinaire au mois d'octobre 1981 l'assemblée de ses membres pour proposer à l'approbation de ses derniers des statuts qui lui soient propres afin d'ériger cette section Judo en tant que Club au niveau de la F.F.J.D.A.

Les équipements de la salle des Combes ayant été financés par les cotisations des judokas et ce depuis toujours.

Le bureau du judo qui en est comptable se réserve le droit de contester à quiconque d'en réclamer la propriété.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

Dimanche 26 juillet

Groupe I : Départ à 7 h, devant la Mairie.

Sisteron - D. 53 - Valbelle - Pas de la Graille - St-Etienne-les-Orgues - N. 85 - Sisteron.

Groupe II : Départ à 8 h devant la Mairie.

Trajet en sens inverse et retour avec le Groupe I.

A partir du dimanche 2 août groupe unique, départ à 8 h devant la Mairie - Trajet à décider sur place.

INAUGURATION D'UNE SUCCURSALE DE LA CAISSE D'EPARGNE « ECUREUIL » DE SISTERON A ST-VINCENT-SUR-JABRON...

Mercredi à 11 h la Commune de St-Vincent-Sur-Jabron était en effervescence car on y inaugurait un bureau de Caisse d'Epargne. En effet c'est dans l'immeuble Estelon chez M. et Mme Francis Bœuf, que la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Sisteron a installé sa première succursale de la Vallée du Jabron.

Cette succursale sera ouverte tous les mercredi matin de 9 h à 12 h pour toutes opérations. C'est Mlle Frédérique Younes, Caissière à la Caisse Centrale qui assurera cette permanence.

Diverses personnalités locales avaient répondu à l'invitation de la Caisse d'Epargne de Sisteron. Autour de M. Daniel Maffren, Président, et M. Daniel Spagnou, Directeur Général, on notait la présence de M. Bouchet Maire de St-Vincent, M. le Maire de Châteauneuf Miravail, M. le Percepteur de Sisteron, M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Vincent, M. le Président du Comité des Fêtes, Mme Annick Blanc, Secrétaire de Mairie, M. et Mme Bœuf, Propriétaire de l'immeuble, Mme la Directrice de l'Ecole de St-Vincent, Premier-Adjoint au Maire, MM Florent Brémond et Maldonnat, Administrateurs de la Caisse d'Epargne, Mlle Audibert, etc...

Après une visite des nouveaux, bureaux, un vin d'Honneur était servi à l'Hôtel de la Vallée. M. Daniel Maffren, au nom du Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne devait prendre la parole pour remercier M. le Maire et les personnes qui s'étaient déplacées pour cette inauguration. Il devait réindiquer notamment que la Caisse d'Epargne de Sisteron avait accordé 1milliard 500 millions d'A.F. de prêts aux collectivités locales et notamment 216 millions au Conseil Général pour la construction de la nouvelle gendarmerie de St-Vincent. Il souhaitait que ce nouveau bureau ait de nombreux clients et levait son verre à la prospérité de la Commune de St-Vincent et de la Caisse d'Epargne.

Puis M. Bouchet, Maire de St-Vincent-sur-Jabron, prenait la parole et se réjouissait de l'ouverture d'un bureau dans sa Commune. Il émettait le vœu que cette ouverture soit une réussite et soit le début d'une nouvelle activité dans sa Commune.

La Caisse d'Epargne de Sisteron prouve une fois de plus son dynamisme, en élargissant son terrain d'action, elle rend non seulement service aux déposants mais aussi aux collectivités locales. En trois ans trois nouveaux bureaux ont été ouverts, Castellane, Turriers et St-Vincent ce qui porte à 10 le nombre de guichets.

La solution à votre problème se trouve sûrement dans LES PETITES ANNONCES (en page 2 de notre Journal)

Etudes de la S.C.P. « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés » à SISTERON et de Maître Jean-Claude BUES, Notaire à SISTERON

—o—

CESSION DROIT AU BAIL

Deuxième insertion

—o—

Suivant acte reçu en double minute par Maître CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON et Maître Jean-Claude BUES, Notaire à SISTERON, le 30 Juin 1981, enregistré à SISTERON, le 7 Juillet 1981, Folio 56 Bordereau 92/2,

Monsieur Maurice VENTURINI, commerçant, et Madame Madeleine BONNEMOY, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, Lotissement du Super-Sisteron ; et Monsieur Abd El Kader IBRIR, Commerçant, et Madame Yamina TEBBAKH, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à MEDEA (ALGERIE), ont cédé à Madame Juana TOBAL, Esthéticienne, épouse séparée contractuellement de biens de Monsieur Jean CORNU, demeurant à SISTERON, Quartier de Parésous ;

Tous leurs droits pour le temps en restant à courir à compter du 1er Juillet 1981 au bail des locaux situés à SISTERON, 67, Rue Droite, dans lesquels les cédants exploitaient leur fonds de commerce d'accessoires automobiles ;

Moyennant le prix de QUATRE-VINGT MILLE FRANCS.

Les oppositions seront reçues à SISTERON, en l'Etude de la Société Civile Professionnelle BAYLE et CHASTEL où domicile a été élu à cet effet dans les dix jours suivant la dernière en date de la seconde insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.

Pour deuxième insertion
Pierre CHASTEL
Notaire Associé.

LOCATION GERANCE

RENOUVELLEMENT

Par acte S.S.P. du 08 Juillet 1981 enregistré à BARCELONNETTE le 16 Juillet 1981, Folio 4, N° 85/1, La Société Alpine de Transports Automobile (S.A.T.A.) à 04400 BARCELONNETTE, a renouvelé à compter du 1er Juillet 1981 pour UNE ANNEE, la location-gérance consentie à la S.A.R.L. COMPAGNIE GENERALE DE TRACTION (COGET) à 59150 WATTRELOS, portant sur l'exploitation d'une partie de fonds de commerce de Transports Publics de Marchandises en Zone Longue, de classe A.

Toutes sommes quelconques et charges dues, à raison de l'exploitation de ladite partie de fonds pendant cette période, incomberont au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet au delà des limites prévues par la loi.

Pour insertion unique.
S.A. S.A.T.A.

© VILLE DE SISTERON

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

04, Librairie-Papeterie-Presse, très bien placée plus appartement. Px murs et fond 540 000 F.

15 km de Sisteron, maison de 120 m2 habitable, terrasse, vue panoramique. Px 250 000 F.

Sisteron, grande maison, 2 appart. plus 1 studio, 200 m2 ter. Px 790 000 F.

Sisteron, centre ville, grande maison 10 pièces, jardin, cft. Px 1 000 000 F.

Proche Sisteron, petite maison 3 pièces 68 m2. Px 160 000 F.

Région Ch.-Arnoux, en bordure de RN, local commercial plus appartement TT cft. Px du fond 60 000 F.

Près Sisteron, FERME 40 hectares cultivables. Bâtiment plus dépendances. Px 1.000.000,00 F

Centre ville Sisteron appartement F3 Tout confort avec Balcon - Terrasse Prix 300 000 F.

Région Sisteron, terrain viabilisé 655 m2. Px 87 000 F.

Centre ville, maison entièrement rénovée sur 3 étages, terrasses exposées plein sud. Px 460 000 F.

Appart. T3 neuf, TT CFT 76,50 m2 plus loggia. Px 443 000 F.

Région Sisteron, appartement neuf T4 96 m2. T confort. Px 527 000 F.

Dans village pittoresque de la vallée de la Durance, maison provençale en pierres apparentes, 4 pièces habitables 80 m2, terrasse, caves, appentis 72 m2, vergés séparés 1 000 m2. Px 350 000 F.

Rég. Sisteron, très belle villa. 230 m2., habit TT CFT. garage 40 m2 sur 7 430 m2 clos. Px 900 000 F.

18 Km de Sisteron gde Maison Provençale 6 pièces SdB Cuisine voutée avec four à pain Terr. 3000 m2 Prix 320 000 F.

Rég. Sisteron, Pavillon F3 TT confort avec jardin. Prix 425 000 F.

8 km de Sisteron villa F4 TT confort, terrain 700 m2. Px 485 000 F.

15 km de Sisteron, villa F5 TT confort sur terrain 600 m2. Px 520 000 F.

Hôtel Restaurant 1 étoile NN, 60 couverts, 715 m2 px du fond 370 000 F, possibilités achat des murs.
Pra-Loup, sur pistes, ferme ancienne partiellement restaurée, 6 pièces, SdB, W.C., écurie 90 m2, grange 90 m2 plus dépendances sur terrain 1 700 m2 (constructible). Px 580 000 F.

Local commercial de 73 m2, région de Sisteron. Px 275 000 F.

Proche Sisteron, grand local commercial 330 m2, murs et fond. Px 553 000 F.

A l'Escale Appartement T4 gde Terrasse Tout Confort Prix 527 000 F.

AGENCE BASSANELLI
Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert
04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

JEAN-PIERRE VENTIMIGLIA
Plomberie - Sanitaire
Chauffage Central - Zinguerie
Tél. (92) 64.24.42 04290 VOLONNE

Pour vos
CRÉDITS AUTOMOBILES, EQUIPEMENTS, IMMOBILIERS, PRETS PERSONNELS
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
JEAN-PAUL CHAUVIN
RESIDENCE DU PARC - 04200 SISTERON - ☎ 61.31.78
est à votre ENTIERE DISPOSITION. Consultez-le !
C'est un spécialiste de l'ASSURANCE AUTO-KILOMETRE

ELECTRICITE GENERALE
bâtiment - industrie
chauffage électrique
A. PARET ☎ 61.27.12 LE SIGNAVOUS
P. SCHWAB ☎ 61.21.17 LE TRIANON
04200 SISTERON

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. Joseph CANO
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON
Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

Séance du Conseil Municipal du 7 Juillet 1981

Présents : M. Roman, Maire ; MM Magen, Chaillan, Ribes, Tremelat, Laurent, Adjoints ; Mmes Julien, Machemin ; MM Castel, Lieutier, Fauque, Y. Rolland, M. Rolland, Chauvin, Michel, Pau, Brémond, Conseillers Municipaux.

Absents : MM Mourier, Bontoux, Cheilan, Amat Brunet.

Egalement Présents : M. Rouzaud, Secrétaire Général ; M. Clavelin, Directeur des S.T. ; M. Serreault, Adjoind Technique Principal ; Mlle Gilly, Rédactrice.

Secrétaire de Séances : M. Maurice Rolland.

La séance est ouverte à 20 h 45.

Il est remis sur le bureau de M. le Maire la procuration de M. Cheilan à M. M. Rolland, M. Amat à M. P. Laurent.

M. le Maire donne lecture du dernier procès-verbal de séance. Aucune observation étant faite, il invite les membres du Conseil Municipal à signer le registre des délibérations.

M. le Maire adresse au nom du Conseil Municipal ses condoléances à M. Laurent pour le décès de son Beau-Père et présente des condoléances officielles à M. François Massot pour le décès de son père et de sa mère, ainsi qu'à M. Maffren pour le décès de son petit fils.

Après ces nouvelles attristantes, il annonce une nouvelle plus agréable, le mariage le 25 juillet prochain de Mlle Gilly, Rédactrice Municipale et lui adresse au nom du Conseil Municipal tous ses vœux de bonheur.

M. le Maire rappelle que toutes les affaires évoquées ont été examinées dans le détail par les membres des Commissions et qu'en conséquence, vu l'ordre du jour très chargé, il demande aux Conseillers de tenir compte des avis qui avaient été prononcés par les diverses commissions afin de ne pas perdre de temps.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

I - TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS SEDERON - SISTERON

- Demande de réajustement de subvention

Les autocars Payan qui effectuent ce service perçoivent une aide financière du Département et des Communes, qui n'a pas été réajustée depuis 1975. Elle s'élève actuellement à 30 835 F et passerait à 40 000 F avec un réajustement de 9 165 F soit une progression de 6 % sur 5 ans.

La participation de la ville de Sisteron passerait de 2 527 F à 3 278 F soit un réajustement de 751 F.

Le Conseil Municipal adopte ce réajustement à l'unanimité.

II - VENTE DE COUPES DE BOIS

- Modification du système des charges

M. le Maire fait part au Conseil Municipal d'une lettre de l'O.N.F. à ce sujet.

Il serait souhaitable en effet de ne pas inscrire les charges dans les clauses de ventes, mais dans le prix des coupes ce qui permettrait un paiement fractionné par l'acheteur.

Le Conseil Municipal accepte ce principe à l'unanimité.

III - P. O. S.

M. le Maire rappelle que le groupe de travail, dûment habilité, a proposé une délibération qui a été rattachée lors de la dernière séance du Conseil Municipal ; Mais il précise que les réserves, suppressions et créations qui ont été annoncées ne seront valables qu'après l'enquête d'utilité publique. Il donne lecture du texte de cette délibération.

— Suppression d'un emplacement réservé à l'intérieur du lotissement « La Cigalière ».

— Création d'une zone UE à St-Lazare et à Soleillet sur les terrains des futures stations de traitement de l'eau et d'épuration.

— Modification de la désignation de l'opération ER 4/10 (emplacement pour service public au lieu de caserne de Gendarmerie et de Pompiers).

— Suppression de l'emplacement réservé pour le futur hôpital.

— Création d'un emplacement réservé à Proviou Sud.

— Création d'un emplacement réservé et d'espace boisé à conserver sur le parc St-Ursule.

IV - LOCAUX S.I.O.T.

Les locaux actuels du Syndicat d'initiative pourraient être attribués à la Mutuelle des Travailleurs moyennant paiement d'un loyer selon des bases révisables dès que celui-ci aura pris possesssion des locaux communaux dans la nouvelle Bibliothèque vers Janvier 1982.

Le Conseil Municipal adopte ce transfert par 15 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.

V - ASSURANCE VEHICULES

1 — Il serait souhaitable de résilier les polices de 3 véhicules actuellement assurés par la Compagnie Zurich à Digne, afin de les transférer à des assureurs sisteronnais.

2 — D'autre part, il serait utile de modifier les garanties de certains véhicules qui, compte tenu de leur ancienneté, devraient être assurés en responsabilité civile, défense et recours et non en tous risques.

Le Conseil Municipal accepte ces modifications à l'unanimité.

VI - TAXE DE BRANCHEMENT D'EAU ET D'EGOUT -

- Réhabilitation de la vieille ville

M. le Maire précise qu'un abattement de 50 % pourrait être accordé aux personnes faisant un effort de réhabilitation de la vieille Ville, ce qui porterait la taxe à 862,50 F au lieu de 1 725 F.

Environ 10 maisons seulement sont concernées par cette mesure dans la vieille ville.

VII - AMENAGEMENT RUE SAUNERIE

Une lettre pétition des commerçants invitant la Municipalité à commencer les travaux d'aménagement par la Rue Saunerie a été récemment reçue en Mairie.

Après considération des divers problèmes techniques, cet aménagement est mis aux voix. Le Conseil Municipal décide par 14 voix pour et 3 abstentions de commencer les travaux par la Rue Saunerie.

Piétonisation : M. le Maire déclare qu'à la demande de l'A.P.A.C.S. un arrêté a été pris interdisant la circulation dans les Rues Droite et Saunerie du 13 Juillet au 15 Août de 13 h à 20 h.

Or, dernièrement, 44 commerçants ont demandé, par lettre pétition le retrait de cet arrêté.

Le Conseil Municipal n'étant pas concerné par cette polémique entre commerçants, décide d'abroger cet arrêté.

A 21 h 40, M. Laurent, Adjoint, retenu par une autre réunion Municipale rentre en séance.

VIII - POSTE DE MAGASINIER

M. le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir à cette création d'emploi avant de la soumettre à la Commission du Personnel.

Ce poste faciliterait le travail des S.T. qui ont un matériel important à gérer.

IX - EXPLOITATION DU CHAUFFAGE

Le Dr Castel à 22 h quitte la séance pour une urgence médicale.

M. le Maire demande au Conseil Municipal un accord de principe sur la passation d'un marché d'exploitation du chauffage avec la Société Soleco pour une durée de 8 à 10 ans. Le fuel serait toujours acheté à Sisteron et la Société prendrait en charge l'entretien et l'amélioration des installations, ce qui à terme représente pour la Commune une économie non négligeable.

Accord du Conseil Municipal par 16 voix pour, 2 abstentions.

POUR INFORMATION

I - M. le Maire fait part au Conseil Municipal des remerciements de la Famille Bertagnolio, suite à la réception offerte par le Conseil Municipal à l'occasion du Centenaire de Mme Angéline Bertagnolio.

II - EXPLOITATION D'UNE CARRIERE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait rejeté cette demande, il donne lecture de la lettre envoyée à M. le Préfet à ce sujet.

Il précise que la Commission de carrières réunis dernièrement avait émis un avis favorable à cette réalisation, malgré l'opposition de la Ville de Sisteron, représentée par M. Trémelat, Adjoint qui fut le seul à rejeter un tel projet.

La Commune a donc demandé, comme prévu, l'arbitrage du Ministre de Tutelle qui a immédiatement téléphoné à M. le Préfet pour surseoir à cette décision.

III - NOUVEL ABATTOIR

Le dossier a été retenu par le Ministère en tant qu'abattoir ovins. Ce projet sera subventionné en 1982.

IV - SURVEILLANCE DES ELEVES DURANT LES PERIODES DE GREVE

M. le Maire précise que le décret instituant une surveillance des élèves durant les périodes de grève, contre lequel la Municipalité avait voté une opposition de principe, a été annulé par une circulaire de M. le Ministre de l'Education du 5 juin dernier.

V - MAISONS FLEURIES

A la demande de M. le Maire, M. Trémelat précise que 5 personnes se sont inscrites pour ce premier concours. Il faut espérer que le nombre de candidatures augmentera dans les années à venir.

Une commission municipale et extra-municipale examinera les candidatures au mois d'Août. Cette commission est composée de : M. Trémelat, Mme Machemin, M. Bontoux, Mme Julien, Mme Saury, M. Blanc, Mlle Gilly, M. Serreault.

VI - ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

— *Nouvelle Bibliothèque* : Le gros œuvre est terminé. Il est cependant regrettable que peu de membres du Conseil Municipal aient été présents lors du choix des revêtements intérieurs par la Commission des travaux.

Le chantier devrait être terminé au mois de Novembre.

— *Station de traitement de l'eau* : Les travaux ont débuté, le gros œuvre devrait être fait dans 2 ou 3 mois.

— *Carrefour de la Poste* : le gros œuvre est en voie de finition.

— *Aménagement du Centre des Impôts à Tivoli* : Les travaux de démolition et d'aménagements intérieurs sont en cours ; ils devraient être terminés au mois d'Octobre.

— *Parking Variétés* : A la demande des Conseillers, il est décidé de flécher l'accès au parking situé derrière la Cathédrale, afin que celui-ci soit mieux utilisé. L'aménagement de ce parking sera inscrit au Budget supplémentaire.

VII - CREATION D'UNE ECOLE PRIVEE

M. le Maire précise qu'il a été informé de la création d'une école privée dans la propriété Roman-Amat à la Bousquette. Il signale que la Mairie ne peut émettre un avis défavorable, mais que cependant il appartient à la Commission de sécurité de donner son avis et à la Commission départementale de donner son autorisation.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

M. Trémelat précise qu'en ce qui concerne les factures d'eau la mention « A payer de suite » n'a pas été apposée par les Services Municipaux, mais par la Perception.

Il informe le Conseil Municipal que lors de la dernière réunion du Syndicat d'Arrosage du Canal Sisteron-Ribiers, (quartiers Le Gand, Le Thor, Les Marres), deux délibérations ont été adoptées concernant l'arrosage par aspersion et le rattachement au Syndicat d'irrigation Buëch-Durance.

IX - Il est donné lecture du planning des congés de M. le Maire et des Adjoints :

— M. le Maire : du 10 Août au 6 Septembre ; M. Chaillan : du 1er Août au 21 Août ; M. Trémelat : du 1er au 30 Septembre ; M. Ribes : du 25 Juillet au 20 Août ; M. Laurent : du 15 Août au 15 Septembre ; M. Magen : du 1er au 30 Septembre ; M. Rouzaud : du 24 Juillet au 21 Août (S.G.M).

— M. Clavelin : du 11 Juillet au 10 Août (D.S.T).

La séance est levée à 22 h 30.

L' « ORCHESTRE DE CHAMBRE DE BERLIN » ET « ŒDIPE »

(Suite de la page 1)

direction de Hartmut HAENCHEN, est notre invité.

Son programme, où figurent Couperin, Stamitz, J.-S. Bach, Telemann, Haendel et Mozart, relève de cette grande Epoque Baroque dont l'orchestre s'est fait l'incomparable serviteur. On ne pouvait mieux faire pour une telle célébration.

—o—

Le 2 Août, « Œdipe » nous attend, nous appelle à la Citadelle.

Jean Pellaprat, fidèle à la fable éternelle d'Œdipe et à Sophocle, a écrit une œuvre forte où les larmes se mêlent au rire (parfois) où le « drôle » côtoie le drame et la tragédie.

Jean Le Poulain qui a aimé cette écriture a souhaité que la pièce fut jouée à Sisteron. Mieux, il a souhaité y figurer et l'auteur a écrit pour lui le rôle de Zeus le berger.

Ainsi aux côtés de Bérangère Dautun, de Jean-Noël Sissia, de la Comédie Française, eux aussi, nous allons retrouver l'acteur qui illustra l'année dernière « La Nuit des Rois », ce divertissement de Shakespeare qui fut pour tous un enchantement.

Et Jean Le Poulain jouera son rôle et présentera la pièce en « hommage à Sisteron » le pays de sa mère, ainsi qu'il nous l'écrit dans une lettre qui ne peut que nous toucher infiniment...

comme vous-même !

A. T. M.

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

La préfecture, Direction Départementale des affaires Sanitaires et Sociales, communique :

Tous les lundis de 14 h à 16 h, a lieu au Centre Médico-Social, 3 avenue Alsace Lorraine à Sisteron (Tél. 61.06.92) une consultation du Conseil Conjugal, comprenant :

— Contraception, entretien pour Interruption Volontaire de Grossesse.

—o—

La préfecture, Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, communique :

Tous les mercredi de 9 h à 12 h, à lieu sur rendez-vous, au Centre Médico-Social, 3 avenue Alsace Lorraine à Sisteron, la consultation de planification familiale comprenant :

— Consultation prénatale, consultation postnatale, consultation pour Interruption Volontaire de Grossesse, consultation pour contraception.

Cette consultation est assurée par :

— Médecin, Assistantes Sociales, Conseillère Conjugale.

Pour les rendez-vous, téléphoner, tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le samedi au 61.06.92.

IMPRIMERIE NOUVELLE
Directeur - Gérant : René GOGLIO
Rue de la Coste - SISTERON

© VILLE DE SISTERON